



HAL
open science

Projet de paysage ou projet de territoire? Un enjeu pour les réseaux de paysage

Claude Bertrand, Georges Bertrand

► To cite this version:

Claude Bertrand, Georges Bertrand. Projet de paysage ou projet de territoire? Un enjeu pour les réseaux de paysage. Sud-Ouest Européen, 2014, Paysages en réseaux, 38, pp.9-16. 10.4000/soe.1546 . hal-02546055

HAL Id: hal-02546055

<https://hal.science/hal-02546055v1>

Submitted on 17 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projet de paysage ou projet de territoire ? Un enjeu pour les réseaux de paysage

How landscape networks manage to stress their projects, putting landscapes or territories first.

Proyecto de paisaje o proyecto de territorio ? Un desafío para las redes de paisaje.

Claude Bertrand et Georges Bertrand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/soe/1546>

DOI : 10.4000/soe.1546

ISSN : 2273-0257

Éditeur

Presses universitaires du Midi

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 9-16

ISBN : 978-2-8107-0362-3

ISSN : 1276-4930

Référence électronique

Claude Bertrand et Georges Bertrand, « Projet de paysage ou projet de territoire ? Un enjeu pour les réseaux de paysage », *Sud-Ouest européen* [En ligne], 38 | 2014, mis en ligne le 18 mars 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/soe/1546> ; DOI : 10.4000/soe.1546



Sud-Ouest européen – Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

PROJET DE PAYSAGE OU PROJET DE TERRITOIRE ? UN ENJEU POUR LES RÉSEAUX DE PAYSAGE

Claude Bertrand*, Georges Bertrand**

RÉSUMÉ – *Le paysage change autour de nous dans la façon dont nous le concevons, le vivons et l'instrumentalisons. Ses liens avec la culture paysagère classique se distendent et doivent être réévalués en fonction de nouvelles valeurs et fonctions sociales qui dépassent le seul paysagisme. Le paysage participe de plus en plus largement à une recomposition des savoirs territoriaux et des pratiques d'aménagement. Non sans confusion conceptuelle et méthodologique, en particulier dans ses rapports avec l'environnement ainsi que dans ses capacités supposées de médiation. Alors qu'un paysage se réinvente autour du territoire et de l'action, la culture paysagère doit continuer à s'épanouir, loin de ces contraintes, dans une relation renouvelée de la société avec la culture et avec la nature en ce temps de crise planétaire.*

ABSTRACT – *HOW LANDSCAPE NETWORKS MANAGE TO STRESS THEIR PROJECTS, PUTTING LANDSCAPES OR TERRITORIES FIRST. The very idea of 'landscape' is on the move, which alters our understanding, our living and our using it. It is no longer that connected with what was its traditional culture, while new functions and values have been taken aboard. Landscapes are thus more and more mobilized for the reshuffling of both territorial knowledge and planning. This change is not without some degree of confusion, notably with the concept of environment, while the expected new potentials for mediation might be overestimated. While landscapes proper are reframed, through actions, in their specific territories, the overall landscape culture should, in the present time of global crisis, go on blooming, oblivious to these, from a renewed relation of society with both culture and nature.*

RESUMEN – *PROYECTO DE PAISAJE O PROYECTO DE TERRITORIO ? UN DESAFÍO PARA LAS REDES DE PAISAJE. El paisaje se modifica y cambia a nuestro alrededor tal y como lo concebimos, vivimos e instrumentalizamos. Los vínculos con la cultura paisajística clásica se aflojan y han de ser evaluados nuevamente siguiendo nuevos valores y funciones sociales que sobrepasan el paisajismo en sí. El paisaje participa cada vez más en la recomposición de los saberes territoriales y en las prácticas de organización de los mismos ; pero no lo hace sin ocasionar onfusión conceptual y metodológica, en particular en lo que se refiere a la relación con el medio ambiente y a sus supuestas capacidades de mediación. Mientras que el paisaje se inventa en el territorio y a partir de la acción, la cultura paisajística debe seguir su expansión, lejos de estos impedimentos, en una relación renovada entre sociedad y cultura y la naturaleza en estos tiempos de crisis planetaria.*

PAYSAGE – TERRITOIRE – ENVIRONNEMENT – AMÉNAGEMENT – RÉSEAU DE PAYSAGE

LANDSCAPES – TERRITORIES – THE ENVIRONMENT – PLANNING – LANDSCAPE NETWORKS

PAISAJE – TERRITORIO – MEDIO AMBIENTE – ORGANIZACIÓN – REDES DE PAISAJE

* Ingénieure géographe, Géode, UMR, CNRS.

** Professeur émérite, Université de Toulouse-Jean Jaurès, Géode UMR CNRS et Cépage, École de paysage et d'architecture de Bordeaux, ADESS UMR CNRS.

Le paysage des uns n'est pas le paysage des autres et le paysage de l'action territoriale n'est pas le paysage de l'artialisation. Si la filiation est incontestable il y a entre les deux un hiatus et une grande ambiguïté. C'est dans cet intervalle d'interrogation, de redéfinition et de relance que se situe la raison d'être d'un « réseau de paysage ». Comment mettre en œuvre un incommensurable mais indéfinissable patrimoine culturel et promouvoir une nouvelle culture paysagère qui ne soit pas un empilement de discours amphigouriques et de recettes sans saveurs ? Ce questionnement participe d'un débat de fond, à la fois critique et constructif, qui justifie l'existence d'un réseau de paysage entre culture et action, environnement et territoire (Bertrand, Lelli, 2009).

I – Dépasser le paysage flottant du paysagisme

Le paysage est entré dans l'action territoriale par la porte de service mais paré d'une imposante aura culturelle. À la fois sujet confus et outil mal adapté, objet mal identifié et pour beaucoup de chercheurs et d'aménageurs scientifiquement non identifiable. Donc manipulable à souhait, d'où les raisons d'un succès facile : il suffit de parcourir l'énorme littérature qui lui est consacrée pour se convaincre de sa fluidité (Luginbühl, 2012). Il s'agit pourtant d'un mariage prometteur entre la culture et l'action qui aurait pu être à la fois de passion et de raison. Toutefois, le paysagisme historique dans son acmé a jeté un voile de connivence sur un tout-paysager qui ne peut pas être tout le territoire car il ne propose aucune emprise globale sur les mécanismes profonds de la société et de la nature. Il n'en est le plus souvent que la vitrine ou l'écume. Avec tendance à élargir toujours davantage un champ d'intervention dont il aurait fallu au préalable définir les contours et surtout le contenu. Une instrumentalisation trop souvent sans protocole ni méthode.

Et pourtant le paysage tourne et il tourne plutôt bien. Jouant sur ses faiblesses autant que sur ses ambivalences et y trouvant même certaines des raisons de son succès :

- une intégration superficielle mais commode des faits sociaux et des faits naturels qu'aucun concept existant n'a réussi à combiner avec autant de facilité et d'efficacité ;
- une large ouverture sur les représentations socio-culturelles mêlant l'esthétique la plus ésotérique au sensible le plus quotidien, l'identitaire au patrimoine, la conservation à l'innovation, soit un véritable bouleversement des valeurs du vécu ;

– un penchant pour la démocratie et la citoyenneté qu'on ne retrouve pas dans les autres formes d'aménagement (Bédard, 2009)

– une indéniable capacité à l'ouverture d'un dialogue et à la médiation territoriale (Michelin, Joliveau, 2005).

Autant de qualités « humanistes » que ne possèdent pas les approches scientifiques ou technocratiques beaucoup plus neutres. Une chance pour le projet de territoire. Mais aussi un pari sur son efficacité.

Tel est le paradoxe du paysage confronté à l'action territoriale. Une situation ambiguë, technocratiquement confortable, qui peut être innovante mais qui demeure culturellement instable et scientifiquement superficielle. D'autant plus incertaine, voire malsaine, que des chercheurs et des aménageurs en mal de recettes s'y engouffrent dans l'urgence de la crise planétaire.

Le paysage étant devenu incontournable il est indispensable de l'approfondir et de le situer dans cette perspective territoriale. Des réseaux de paysage se sont constitués, à différents niveaux territoriaux, pour répondre, regroupés entre disciplines et professions, à ce qui correspond à la fois à un nouvel état des territoires et à un nouvel état d'esprit des différents secteurs de la recherche et de l'aménagement ainsi que des populations concernées. Ces questionnements croisés sont à l'origine de la création, il y a deux décennies, de l'ITP (Institut toulousain du paysage), préfiguration prématurée de l'actuel RPMP (Réseau paysage Midi-Pyrénées). Entre-temps, la problématique et les moyens ont beaucoup évolué. Mais la préoccupation est la même : échanger pour changer et changer pour avancer et franchir ensemble non seulement les seuils méthodologiques mais aussi psychologiques trop souvent implicites et imbriqués.

La liste de ces obstacles épistémologiques est longue et leur énoncé binaire, très réducteur, relève d'un artifice de présentation sans hiérarchie pré-établie : nature-culture, fondamental-appliqué, matériel-idéal, objectif-subjectif, contemplation-action, discipline-interdiscipline, sans oublier paysage-environnement. Il faut aussi tenir compte des contraintes professionnelles, administratives, technocratiques et juridiques qui compliquent le fonctionnement des réseaux. Certes, la Convention européenne du paysage et ses applications nationales ont ouvert beaucoup de perspectives. L'accès au paysage en a été conforté mais peut-être pas sa cohérence scientifique et son efficacité gestionnaire.

Le réseau de paysage est-il porteur d'un projet pour le seul paysage ou bien d'un projet plus global mais implicite ? Le titre de cette communication pose la question de fond. Au-delà des divers réseaux elle concerne la plupart des études paysagères plus ou moins tournées vers l'action (Lelli, 2004). Quel rapport établir entre un

paysage, un environnement ou un territoire ? Un rapport entre un objet et un décor, ou bien d'un contenant à un contenu... mais dans quel sens et dans quel but ? Réduire l'un à l'autre des composants est trop réducteur. Le pire, comme c'est encore souvent le cas, est de ne rien proposer et de rester dans l'expectative et l'équivoque. Ou bien, si ces mots ont un sens et un contenu, il faut les situer l'un par rapport à l'autre dans un système de référence explicite.

Notre postulat est que le champ d'investigation d'un réseau de paysage, pour être efficace, ne peut se limiter au seul paysage et qu'il faut, *a priori*, embrasser en les hiérarchisant les trois notions vagabondes qui virevoltent autour de cette problématique :

- la notion de paysage, centrale dans notre propos mais de constitution fragile et superficielle ;
- la notion de territoire, comme référence géographique de gestion socio-économique ;
- la notion d'environnement qui joue de plus en plus le rôle de troisième larron en s'imposant dans la confusion comme un grand dénominateur commun passablement réducteur sur son versant social.

La situation n'est pas simple. Ces trois notions partent de points de vue différents. Dans leur pratique quotidienne, soit elles se recoupent sur leurs marges, soit elles se chevauchent, soit elles se superposent et se confondent. Il n'y a rien d'étonnant dans la mesure où l'objet en cause est le même : l'espace géographique au sens le plus large. Tel est le nœud gordien ; entre unité-unicité et complexité-diversité. Le paysage y est partie prenante sans que l'on sache s'il est le tout ou la partie d'un tout. Dans tous les cas il ne peut pas être isolé sans artifice et sans perdre de son sens (Bertrand, 2009 ; Gómez Mendoza, 2007). Un sens qui, par ailleurs, a beaucoup évolué au cours de l'histoire.

II – Se tromper d'histoire c'est se tromper de paysage

C'est avec raison que la plupart des historiens du paysage et des paysagistes situent le paysage contemporain et ses multiples pratiques dans la continuité de la plus longue histoire de la culture, celle des arts au sens large et tout particulièrement de la peinture relayée par celle des parcs et des jardins (Briffaud, 2014). Toutefois, ce qui est largement justifié dans le cadre d'un paysagisme élitiste et ésotérique ne l'est plus tout à fait quand on ouvre la porte du jardin sur les vastes horizons des environnements et des territoires. Certes l'artialisée réactivée puis édulcorée par le philosophe A. Roger (1995-1997) demeure une voie royale mais elle n'est

plus aujourd'hui la référence exclusive. Elle est même parfois ignorée. Les études paysagères plus ou moins orientées vers le territoire et sa gestion se fondent, pour ceux qui ont un minimum de culture générale, sur une autre histoire, à la fois plus sociale et plus naturelle, en un mot plus proche de leurs préoccupations.

Notre postulat se fonde sur l'hypothèse que l'émergence du paysage dans la société contemporaine, si elle fait révérence à la grande culture paysagère, a très directement un rapport avec la nature dans un double processus de retour en force de la nature (dans l'environnement) et d'un retour non moins puissant à la nature (dans la sensibilité et dans la culture en général). Cette (r)évolution culturelle bouleverse notre rapport au monde, y compris au paysage. Elle s'effectue, dans une large mesure, par le biais tant politique que scientifique de l'écologie devenue une forme de pensée dominante. Le paysage ne peut plus être artificiellement déconnecté de ce biologisme ambiant, pour le meilleur ou pour le pire, au nom d'une certaine « pureté » culturelle.

La pratique contemporaine du paysage plonge donc ses plus proches et plus vivaces racines dans des influences assez disparates que nous ne pouvons que rappeler :

- D'abord, deux grandes références classiques mais curieusement sous-estimées par certains paysagistes et acteurs territoriaux : d'une part, les récits fondateurs de C. Darwin et A. von Humboldt dont *Cosmos* est la première description raisonnée et mondialisée (Briffaud, 2014) ; d'autre part, la Géographie française des décennies 1880-1950, celle de la floraison des études régionales où le paysage est traité, non comme une entité suffisante détachée du territoire, mais comme la physionomie d'un tout, en adéquation avec la culture et la science du moment (à l'exception de la lacune biologique déplorée par M. Sorre) (Robic, 2006).
- À la base de l'appréhension et de la démocratisation du paysage nous plaçons l'école laïque et obligatoire, en particulier à travers les enseignements d'histoire, de géographie et d'instruction civique. À coups de cartes murales, de tableaux noirs, de croquis, des premiers atlas illustrés de rares et précieuses photographies (Mont-Saint-Michel, Cirque de Gavarnie, Tour Eiffel, dunes et palmeraies du Sahara, volcan et neiges de Kilimandjaro). Un enseignement paysager empreint de ruralité et de nature, d'un certain conservatisme patrimonial et national, souvent cocardien et trop peu familier des paysages urbains et industriels pourtant alors en pleine expansion. Cette éducation citoyenne imprègne la société entre les deux guerres mondiales et influe sur la politique culturelle, sociale et sportive du Front populaire. Grâce aux « congés payés » et aux nouveaux moyens de transport (de la bicyclette au chemin de

fer et aux premières automobiles), c'est la découverte de la France, de sa diversité et de la « douceur » de sa campagne. C'est l'époque bucolique des déjeuners familiaux sur l'herbe. Le paysage, la nature et la campagne confondus sont vécus comme une conquête sociale, un espace de liberté. Les arts en général, la chanson populaire, la photographie et le cinéma, accompagnent ce vaste mouvement qui associe le paysage au terroir et au « pays », sous toutes leurs acceptions, sentimentales et/ou nationalistes.

Plus près de nous, dans les replis de notre inconscient, marquant deux générations (dont la notre, « enfants de la guerre »), il faut faire la part de ce que nous qualifions sans restriction de « paysage honteux », celui que l'on oublie (volontairement ?) d'évoquer. Cet hymne mystique, hystérique et rétrograde à cette « terre qui ne ment pas », cette « nature paysanne » pure et dure du maurrassisme et du pétainisme, ce magnificat d'un angelus de Millet résonnant lugubrement dans une campagne figée dans son éternité. Cette mise en paysage réactionnaire, voire fascisante, n'étant que la pâle copie de la glorification nazie de la force brute de la Nature. Avec la collaboration d'intellectuels français derrière C. Maurras, J. Chardonne, R. Bazin, Saint-Loup et quelques légitimistes et/ou hédonistes comme J. de la Varende. Dans les camps de jeunesse obligatoires, autour des feux de camp ainsi que derrière les barbelés des camps de concentration et d'extermination, beaucoup d'entre nous ont eu l'occasion de goûter de trop près à ces beautés naturelles. Du coup, le naturalisme est devenu suspect et le « regain » de la nature a eu du mal à convaincre. L'« homme qui plantait des arbres » est venu beaucoup plus tard. Aujourd'hui encore le paysage « sauvage » des collines de J. Giono et l'aménité des jardins provençaux de H. Bosco ne sont toujours pas réconciliés.

Avec les Trente Glorieuses un élan a été brisé. Dans l'euphorie de la Reconstruction la nature, aussi bien dans l'idéologie libérale que marxiste, paraît définitivement domestiquée. L'urgence de l'urbanisation et de l'industrialisation écrase la campagne, ses valeurs paysannes et paysagères. Des paysages agraires pluriséculaires sont démembrés par le remembrement. Le paysage devient un jeu d'artifice et le naturel est repoussé aux marges de l'espace. Les sciences sociales, nouvelles venues aux lisières de la nature, s'imprègnent d'un fonctionnalisme marxisant qui éloigne le paysage du regard et de l'émotion. La géographie elle-même néglige l'héritage régional et dérive entre le géomorphologique et l'économique, cassant l'idée même de paysage. Le territoire devient l'« espace géographique », entité froide et objective en mal d'économisme, de quantification et de modélisation. « Une géographie contre nature ? », voire contre paysage (Bertrand, 2002).

Il y aura pour le paysage d'autres occasions perdues. Dans les années 1960-1980 l'émergence de l'écologie scientifique, puis de la question environnementale, s'effectuent sans référence directe aux paysages concrets et, encore moins, à la culture paysagère classique. Si l'écosystème assure magistralement l'unité compréhensive du monde vivant, ce qui est une révolution en soi, il se positionne davantage comme système fonctionnel que comme structure matérielle visible. La nature devient biologique et le paysage, quand il est évoqué, se réduit au végétal, au mieux aux formations végétales. À signaler cependant l'expérience révélatrice du CNERP (Centre national d'études et de recherches sur le paysage) pilotée par J. Perelman qui trouve aussi peu de renfort du côté des scientifiques que de celui des aménageurs y compris de sérieux blocages corporatistes. Plus récemment, de nombreuses expériences personnelles nous permettent de suivre l'irrésistible mais difficile émergence des recherches paysagères.

- En 1968, l'article (Bertrand, 1968) consacré à une recherche sur le paysage, tiré d'une thèse de doctorat d'État de géographie consacrée aux montagnes cantabriques, est refusé au motif qu'il n'est pas « géographique » par les *Annales de Géographie*. Il sera publié non sans succès dans la *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* et diffusé hors de la discipline. Les travaux du CIMA (Centre interdisciplinaire de recherche sur les milieux naturels et l'aménagement rural) du CNRS, s'inscrivent parmi les premiers dans cette voie encore très naturaliste.

- Les recherches novatrices impulsées par la DGRST (Délégation à la recherche scientifique et technique) dans les années 1970-1980 traitent très peu du paysage tout en se posant la question de son intérêt social (Comités espace et cadre de vie, Ecar, DMDR, etc.).

- La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) ne s'intéresse que très tardivement à l'environnement (1990) et pratiquement pas au paysage sinon sous la forme d'atlas photographique vide d'hommes.

- Les PIR (Programmes interdisciplinaires de recherche sur l'environnement) du CNRS intègrent très lentement la dimension paysagère non sans réticences méthodologiques de la part des biologistes. Seul le dernier PIR Vie et Société s'ouvre à des analyses scientifiques du paysage.

- Le programme interdisciplinaire PPP (Paysages et politiques publiques) lancé en 1992 par le ministère de l'Écologie a le mérite de relever frontalement le défi du paysage. Les résultats sont très inégaux et toujours pénalisés par des insuffisances conceptuelles et méthodologiques, avec quelques avancées remarquables, en particulier dans le domaine de l'agronomie, de la géographie et de l'archéologie. C'est pourtant grâce à ces comités et programmes interdisciplinaires, beaucoup plus que de l'intérieur

même des disciplines, que le paysage fait lentement surface, d'abord comme réalité naturaliste, ensuite comme dimension culturelle et sensible. Avec l'ambition de construire un nouvel instrument pour la gestion et l'aménagement des territoires (Bertrand, 2002).

Il ne faut donc pas se tromper d'histoire. Le paysage contemporain n'est pas seulement l'héritier présomptif de la grande histoire culturelle fondée en priorité sur l'art et le jardin. Dans presque tous les cas de figure le paysage s'est éloigné de cette base historique et tout particulièrement de l'artialisé. Le principe de réalité aidant, le glissement rapide du paysage vers l'aménagement a, dans certains cas, abouti à des instrumentalisation rudimentaires très éloignées voire en contradiction avec l'idée même de paysage « culturel ». Le paysagisme contemporain ne serait-il que l'avatar d'une culture en voie d'extinction ? La question est à reprendre à la base comme vient de le faire S. Briffaud en embrassant la totalité de la question paysagère considérée aussi comme une possible médiation entre la culture et l'action. Un exemple à méditer dans le cadre des Réseaux de paysage (Briffaud, 2014).

III – Quel paysage dans la recomposition d'un savoir territorial ?

Le réseau de paysage présente l'avantage rare d'être à la fois interdisciplinaire et interprofessionnel en associant des acteurs du territoire venus s'informer et échanger en toute liberté autour du paysage, de ses implications théoriques comme de ses applications territoriales. C'est une occasion exceptionnelle pour se poser ensemble quelques questions vives et envisager quelques jalons en prévision d'une indispensable recomposition des savoirs et des pratiques concernant aussi bien l'environnement que l'aménagement du territoire. Le paysage pouvant jouer le rôle de médiateur. À la condition que l'on sorte enfin le paysage du flou où on l'a maintenu par facilité et/ou négligence.

1. « L'air du paysage rend libre »

En reprenant le cri d'espérance médiéval des paysans qui accouraient dans les bastides et autres villefranches pour s'affranchir du servage médiéval nous dessinons, d'emblée, le recours au paysage comme un nouvel espace de réflexion qui libère des corporatismes disciplinaires et professionnels comme des institutions figées et des interdisciplinarités de circonstance. Le paysage comme utopie ? Mais une utopie bien vivante et vécue au jour le jour par tout un chacun et qui, à ce

simple titre, mérite toute l'attention des chercheurs et acteurs du territoire. Le réseau de paysage apparaît donc comme un espace d'ouverture. À condition de renverser la problématique.

2. Ce que paysage veut dire...

La question est rarement posée comme si le paysage allait de soi et relevait d'une génération spontanée. Il est admis que le propre du paysage est d'être une notion polysémique, buissonnante, floue et fluctuante (Descola, 2005). Il faut en prendre acte : à chacun son paysage. À charge pour chacun d'entre nous d'en fixer les contours et les contenus à chaque utilisation. Trop de travaux qui prétendent se fonder sur le paysage se disqualifient faute d'avoir assuré leur point de départ... et leur point d'arrivée. De telles lacunes sont fréquentes même dans les programmes scientifiques dédiés aux politiques publiques ainsi que dans les études qui servent de base au classement des paysages par l'UNESCO (Brochet, 2010). En l'absence d'ancrage culturel les études dérivent vers la facilité, c'est-à-dire l'évocation traditionnelle des questions géographiques, environnementales et socio-économiques. Le paysage n'est plus alors qu'un alibi de départ... sans retour d'investissement !

Cette situation est moins imputable à telle ou telle analyse en particulier qu'à la nature même de la notion de paysage incommensurablement floue et ambiguë. La solution, comme dans toute recherche scientifique, est de conceptualiser et de « modéliser » le paysage. Une opération certes réductrice au cours de laquelle le paysage perd en plasticité ce qu'il gagne en précision. Rien n'empêche, à l'intérieur de la méthode, d'analyser au plus près les différentes formes de diversité aussi bien idéale que matérielle. Nous en avons réalisé plusieurs expériences à la fois théoriques et pratiques au Pays d'Orthe (Landes, 2008) au travers du concept de paysage-territoire. En collaboration avec des paysagistes de l'École de Bordeaux qui ont construit leur propre analyse monographique celle-ci a servi d'exercice de terrain à un colloque (Bertrand, 2011). Un débat a été ouvert.

3. Le paysage ne peut pas s'enfermer dans l'urgence de l'action et se réduire aux exigences techniciennes des politiques publiques

Le paysage doit une grande part de ses récents succès au fait qu'il a été très rapidement mobilisé par l'action territoriale au sens large (Michelin, Joliveau, 2005 ; Lardon, 2010). Tout projet territorial comporte

aujourd'hui, ou devrait comporter, un volet paysager digne de ce nom. La Convention européenne du paysage et les différentes politiques publiques sur le paysage ont favorisé ces processus d'application et les réseaux de paysage ont développé la tendance en élargissant leur centre d'intérêt et en intervenant directement dans les expertises et les évaluations des politiques paysagères. Dans ce cas le paysage est à la fois considéré comme un « paysage-action », d'intervention directe, et comme un médiateur, sans que l'on sache bien où commence l'un et où finit l'autre. Le tout en évitant de (trop) empiéter sur ce que l'on considère comme la spécificité de l'environnement et de l'écologie, c'est-à-dire sur la matérialité et la naturalité des territoires. Sur ces bases imprécises on a ouvert une multiplicité de filières de formations professionnelles ou semi-professionnelles. On ne compte plus les licences, masters et doctorats qui, tant bien que mal, associent le paysage à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Formations assez disparates et inégales, aujourd'hui confrontées à la crise générale de la formation professionnelle et de l'emploi alors que l'environnement est de moins en moins une priorité politique.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette percée paysagère dans le domaine de l'aménagement des territoires tout en ayant conscience de ses lacunes conceptuelles et méthodologiques et de sa confusion persistante avec l'environnement. Cependant, il existe de solides points d'appui, par exemple les méthodes et/ou les « biais » proposés par les agronomes J.-P. Deffontaines (1998) et Y. Michelin (2005). De son côté, l'École de paysage de Bordeaux, pilotée par S. Briffaud (2014), propose une filière associant la culture paysagère dans sa dimension historique la plus large (Briffaud, 2013) aux pratiques gestionnaires des territoires. Une réussite pédagogique qui a du mal à s'imposer tant elle contrevient aux dogmes corporatistes et aux savoirs académiques. Une raison suffisante pour continuer à avancer.

4. En finir avec le jeu de cache-cache entre environnement et paysage

À chaque étape de notre réflexion nous nous sommes heurtés aux non-dits ou aux approximations et confusions qui pèsent sur le rapport du paysage à l'environnement. Si l'environnement paraît avoir gagné la guerre planétaire il n'a pas gagné toutes les batailles et le paysage, avec toute sa charge culturelle, constitue, du moins en Europe, une dimension que l'environnement ne peut plus négliger... tout en étant culturellement incapable de l'intégrer à part entière. Il est vrai que la fracture entre l'environnement et le

paysage est d'ordre philosophique, voire métaphysique et théologique. Elle correspond, peu ou prou, à la diacrisis Nature-Culture qui domine la pensée judéo-chrétienne. L'environnement et le paysage sont deux voies séparées et parallèles, historiquement décalées, qui ont été figées par le cloisonnement des savoirs et des pouvoirs. Illustration ubuesque, en France, les compétences relevant de l'environnement et du paysage sont éparpillées entre plusieurs ministères qui veillent chacun sur leurs prés carrés sans être à même de bien les cultiver. Pourtant le rapprochement de l'environnement et du paysage paraît inéluctable. Il n'est pas seulement de l'ordre de la science et de la technique, de la théorie et de la pratique (Collectif, 2011). Il relève plus largement de cette « collision de la Nature et de la Culture » évoquée par l'historien J. Chesneaux, c'est-à-dire rien de moins que du dépassement de la diacrisis qui conditionne quasi théologiquement notre société dans son rapport au monde. La réflexion sur le rapport entre l'environnement et le paysage est l'une des dimensions révolutionnaires de ce bouleversement de la pensée. C'est dans cette perspective philosophique la plus largement ouverte sur l'avenir qu'il faut envisager le projet de territoire. Pour défricher un nouvel itinéraire nous avons choisi une « épistémologie de terrain » fondée sur des monographies paysagères : le Sidobre (1970-1990) (Bertrand, 2002), la vallée du Chancay au Pérou (1980), le Pays d'Orthe (2008) (Bertrand, 2011). Dans tous ces cas concrets la liaison entre la dimension paysagère et la dimension environnementale s'est opérée tout à fait naturellement par le biais d'une méthode de métissage où chaque objet ou sujet relève à la fois du paysage et de l'environnement : arbre ou rocher, ville ou campagne. La mise en forme théorique a suivi. Elle concerne le territoire dans sa globalité, c'est-à-dire y compris sa dimension paysagère à la fois immatérielle et matérielle (Bertrand, 2011).

5. D'un « territoire augmenté » à un territoire réinventé

Devant l'inflation du mot et de la chose, P. Musso a proposé d'accoler le qualificatif d'« augmenté » au concept classique de territoire. Cette expression a été reprise par des géographes à l'occasion des Entretiens de la cité des territoires à Grenoble en 2007 (Vanier, 2009). Paradoxalement, ce « paradigme augmenté », qui pourrait par exemple englober le cyberspace, ne semble pas concerner directement l'environnement et pas du tout le paysage. L'enfermement disciplinaire est tel que l'on peut réfléchir sur la trilogie « territoires, territorialités, territorialisation » sans se préoccuper de recentrer et de recomposer le territoire en prenant en compte ses

nouvelles dimensions et son nouveau fonctionnement. Un territoire sans paysage est comme une journée sans soleil. Un nouveau paradigme, global et interactif, est à construire autour du paysage, de l'environnement et du territoire. Cet espace géographique au sens le plus large, réinventé, se situe par postulat à l'interface dynamique des faits de nature et des faits de culture au cœur du social. À partir des années 2000 nous avons proposé un métissage conceptuel et méthodologique et mis en pratique un protocole expérimental qui s'efforce de combiner l'idéal et le matériel, la « réalité » et ses représentations, l'émotion et la raison. Cette expérience est celle du GTP :

- la Source en est le Géosystème (la nature anthropisée ou naturalité) ;
- la Ressource en est le Territoire (la base socio-économique matérielle) ;
- le Ressourcement-Regard en est le Paysage (la dimension sensible et culturelle) (Bertrand, 2002, Bertrand, 2011).

Plusieurs expériences critiques ont été conduites (Pays

d'Orthe) ou sont en cours (Pantanal du Mato Grosso do Sul-Brésil). C'est un projet de territoire au sens large. Le paysage y a sa place comme sous-système autonome dans un projet de territoire.

Si notre réflexion paraît s'être éloignée du paysage et de son projet ce n'est ni par digression ni par oubli, mais par souci de répondre globalement à un projet qui est avant tout celui d'un territoire. Le paysage est bien là, au cœur de notre dispositif. Mais il n'est plus seul. S'il est bien un tout par lui-même et pour lui-même (Martinez de Pisón, 1998), il est aussi la partie incontournable d'un tout qui l'anime, le transcende et le métamorphose. Il y aura toujours un paysage pour nous rappeler que le territoire et l'environnement, dans leur matérialité foncière, n'ont d'existence sociale qu'au travers d'une culture multiséculaire dont le paysage est la plus familière des configurations (Dardel, 2011), avec cette part d'imaginaire et de rêve qui manque tant aux acteurs du territoire pris dans une action immédiate trop détachée de la grande histoire culturelle du paysage (Briffaud, 2014)

Références bibliographiques

- BÉDARD M. (sous la dir.), *Le paysage. Un projet politique*, Presses de l'Université de Québec, 2009, 330 p.
- BERTRAND C., « Paysage et géographie physique globale, esquisse méthodologique », *RGPSO*, t. 39, fasc. 3, 1968, p. 249-272.
- BERTRAND C., BERTRAND G., *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Arguments, 2002, Paris, 312 p.
- BERTRAND C., BERTRAND G., *Le terrain et son concept. Des montagnes cantabriques au système GTP*, Université de Santander (publication en cours).
- BERTRAND C., LELLI L., « Le projet de paysage. Alibi culturel ou "révolution copernicienne" », in BÉDARD (dir.), *Le paysage. Un projet politique*, Presses de l'Université de Québec, 2009, p. 127-201.
- BERTRAND C., BRIFFAUD S., (sous la dir.), *Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, Actes des Rencontres d'Arthous, conseil général des Landes, Mont-de-Marsan, 2011, 251 p.
- BERTRAND G., « En passant par le paysage... parmi lieux et milieux, environnements et territoires », *Géodoc*, Université de Toulouse-Le Mirail, Département de géographie, 2009, 65 p.
- BRIFFAUD S., DAMÉE O., HEAULME E., *Chantilly au temps de Le Nôtre. Un paysage en projet*, Olschki-Firenze, 2013, 215 p.
- BRIFFAUD S., *Le paysage, le regard et le temps. Enquête historique et géographique sur l'empaysagement des espaces et des sociétés*, HDR, université de Bordeaux III, 2014 (non publié).
- BROCHET A., SOUDIÈRE (de la) M. (sous la dir.), « Autour du lieu », *Communications*, 87, EHESS-Le Seuil, Paris, 2010.
- COLLECTIF, *La forêt pour métier*, Dijon, Éducagri, 2011, 300 p.
- DARDEL E., « L'espace géographique », in ROBIC M.-C., TISSIER J.-L., PINCHEMEL P., *Deux siècles de géographie française*, Paris, CTHS, 2011, 503 p., p. 228-233.
- DEFFONTAINES J.-P., *Les sentiers d'un géoagronome*, Arguments, Paris, 1998, 359 p.
- DESCOLA P., *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 640 p.
- GOMEZ MENDOZA J., « Geografía e historia. Encuentros y desencuentros en Francia y en España a lo largo del siglo XX », in *Historia, historiografía y ciencias sociales*, Université de Granade, Espagne, 2007, 304 p.
- LARDON S., ANGEON V., TROGNON L., LEBLANC P., *Usage du « jeu de territoire » pour faciliter la construction d'une vision partagée du territoire dans une démarche participative*, Presses Universitaires de Clermont-Ferrand, Ceramac, 2010, 129-145 p.
- LELLI L., « L'impact des politiques publiques agricoles sur les paysages en Nord-Comminges », in MARCEL O. (dir.), *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture, Les cahiers du Paysage*, 3, Champ Vallon, 2004, p. 188-197.
- LUGINBÜHL Y., *La mise en scène du monde*, CNRS Éditions, Paris, 2012, 429 p.
- MARTINEZ DE PISON E., *Imagen del paisaje*, Madrid, Caja Madrid, 1998, 222 p.
- MICHELIN Y., JOLIVEAU T., « Le paysage au service des démarches participatives et perspectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif Central », *Revue d'Auvergne*, 2005, p. 233-262.
- ROBIC M.-C., MENDIBIL D., GOSME C., et al., *Couvrir le monde. Un grand siècle de géographie française*, ADPF, ministère des Affaires Étrangères, 2006, Paris, 230 p.
- ROGER A. (sous la dir.), *La théorie du paysage en France*, Paris, Champ Vallon, 1995, 464 p.
- ROGER A., *Court traité du paysage*, NRF Gallimard, Paris, 1997, 193 p.
- VANIER M. (sous la dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 228 p.